



# Se syndiquer est un droit À la CGT, c'est un plus



**MARS, UN BEAU MOIS DE LUTTES POUR SE SYNDIQUER POUR GAGNER**  
C'EST DANS LES ACTIONS, LES INITIATIVES REVENDICATIVES, LES MANIFESTATIONS QUE LE PLUS SOUVENT LES SALARIÉ-ES ADHÈRENT À LA CGT. C'EST DANS CES INSTANTS OÙ L'ON RETROUVE DE LA SOLIDARITÉ, OÙ NOUS RECONSTRUONS DES LIENS DE TRAVAIL, QUE COLLECTIVEMENT NOUS SOMMES PLUS FORT-ES POUR EXIGER DE VIVRE DIGNEMENT DE NOTRE TRAVAIL.

Alors qu'il n'y a pas d'urgence à réformer, le gouvernement veut nous faire travailler toujours plus pour un niveau de pension en constante baisse. Pour la CGT, l'urgence n'est pas d'augmenter l'âge de la retraite, mais bien de revaloriser les salaires. L'inflation des produits de première nécessité, de l'alimentaire, de l'énergie, du carburant... rend les fins de mois toujours plus difficiles. C'est d'ailleurs la principale préoccupation des jeunes, des salarié-es des secteurs du privé et du public, des privé-es d'emploi, des retraité-es. Le gouvernement et le patronat restent sourds aux difficultés et aux revendications de la majorité des travailleurs-ses. Il y a pourtant plusieurs leviers à activer immédiatement pour améliorer la vie quotidienne de toutes et tous. À commencer par l'augmentation du Smic et, dans la fonction publique, la revalorisation du point d'indice.

La colère gronde en France, elle s'exprime de manières différentes, avec un point commun: la volonté d'un grand nombre de pouvoir s'exprimer et d'être entendue-s!  
Les adhésions au cours de cette période sont la preuve que la CGT répond aux attentes des salarié-es dans toute leur diversité et leur permet d'exprimer leurs revendications, d'agir, de compter pour une, sur leur lieu de travail. Elles nous montrent que la colère, le vécu de l'injustice, la dégradation des conditions de travail et de vie ne sont pas une fatalité. Plus nous serons nombreux-ses, plus nous serons en capacité d'imposer nos revendications, d'exiger des réponses concrètes à l'urgence sociale, fiscale, écologique et économique!  
**Plus de 12 000 salarié-es ont fait le choix d'adhérer à la CGT depuis ce début d'année.**



## AUGMENTER NOS SALAIRES, PAS L'ÂGE DE LA RETRAITE

**Pour gagner la retraite à 60 ans et une revalorisation des salaires et pensions maintenant  
QUEL-LES QUE SOIENT VOTRE LIEU DE TRAVAIL, VOTRE CATÉGORIE  
PROFESSIONNELLE, C'EST LE MOMENT D'AGIR.**



Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Âge : \_\_\_\_\_ Profession : \_\_\_\_\_

Entreprise (nom et adresse) : \_\_\_\_\_

Bulletin à renvoyer à La CGT, espace Vie syndicale, case 5-1, 263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex,  
téléphone : 01 55 82 81 94, fax : 01 48 51 51 80, courriel : [orga@cgt.fr](mailto:orga@cgt.fr). Vous pouvez aussi adhérer en ligne sur [cgt.fr](http://cgt.fr).

La CGT recueille ici vos données personnelles pour le traitement de votre adhésion. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation et de portabilité en contactant notre délégué à la protection des données à l'adresse suivante : [dpo@cgt.fr](mailto:dpo@cgt.fr).



# Syndiquez-vous sur [cgt.fr](http://cgt.fr)

